



Chaudiere en arret plus de chauffage et d'eau

Par **loulete**, le **04/05/2013 à 09:08**

bonjourrrrrnous sommes locataire de notre logement depuis 2 mois et des travaux de gaz étaient déjà en cours pour la conformité grdf.rnHier le plombier est venu à notre domicile pour changer les gicleurs de la chaudière pour que grdf puisse faire l'installation de gaz, ils viennent mardi 07 mai.rnrnNotre chaudière ne fonctionne plus, donc plus de chauffage et également plus d'eau chaude.rnrnNous avons 2 enfants, un petit garçon de 4 ans atteint d'un cancer et un bébé âgé de 11 mois. Les propriétaires sont au courant de notre situation et nous ont dit de prendre notre mal en patience!rnrnQuels sont nos droits? Ne doivent-ils pas nous donner un chauffage d'appoint?...rnrnmerci de vos réponses

Par **cocotte1003**, le **06/05/2013 à 03:57**

Bonjour, non le bailleur fait le nécessaire dans un temps raisonnable pour améliorer ou réparer la situation de votre logement. Cela arrive d'avoir des pannes, cordialement